

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 35

Artikel: Lè taboussè
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-212368>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SAN DZOSET

On gaillâ, qu'avâi êtâ recrutâ dein lo trein, passâvê se n'écoula à Bire, y'a dza on part d'ans.

On delon, la vépra, que l'avâi on bocon quartetta pè la cantina avoué on part d'autro devant lo rappet dè dnè z'haèrès, noutron coo en avâi 'na bombardâie dâo tonaire, kâ fasai 'na raveu dâi cinq ceints diabllo ci dzo quie et lo vin l'âi avâi bailli lo tor à cein que paret, se bin que quand l'a failli montâ la cavala, ma fai, motta! ne poi pas ietz amont!

Coudessai prâo s'eimbryi po s'aguelhi su la Bronna, mâ bernique! brelantsivè dè ti lè côtés et manquâvè dè sè rebatâ perquie bas à totès lè z'eimbryiâtes. Se l'avâi pi ouzâ criâ on camarado po lo cottâ amont du pè derrai, l'arâi onco pu sè cambeyounâ dessus tant bin que mau, mâ, y'avâi dâi z'officiers perquie et se l'aviont vu lo commerço, l'ariont tot lo drai menâ âo cliou.

Noutron coo, que ne volliai pas po ti lè diabllo allâ à l'hostiau, ruminâvè don, du 'na vouarbetta, coumeint d'antre faillai s'ein eimpreindre po sè yuppâ amont quand l'âi vint on idée.

Sè crampoussè fermo âi crins et à la salla, crotè on pi âo ferret et fâ ein pregneint 'na bouneinmodaie :

— Grand Saint Dzozet! se tè plliè! aidhiè mè, sein cein, su fottu!

Et ein cein deseint, vouaiquie noutron lulu que cambè la cavala, mâ, na pas sè rateni on iadzo amont, le ludzè dè la part delè et lo pourro coo va rebatâ perquie bas ein sè créveint onco la tète contre 'na borna.

Lo gaillâ, coumeint vo peinsâ, s'étâi bailli 'na pecheinta toqenaie, assebin sè relaiè tot'einsagnolâ ein faseint :

— Clia poison dè Saint Dzozet! m'a trâo aidhi! tonaire!

* *

Un philosophe. — Il y a des gens que l'effroyable guerre tourmente comme au premier jour. Ce ne sont pas des combattants, ils n'ont aucun des leurs dans les tranchées; dans notre flot qui échappe à la tempête, ils n'ont perdu ni leur situation ni leurs biens; mais leurs nerfs sont bien malades. Marc-Abram, de la Cazon, — « Pacheine », comme l'appellent ses voisins — est plus philosophe. Comme on lui demandait ce qu'il pensait des Alliés et de leurs adversaires :

— Laissons-les faire, répondit-il, ils se batront bien sans nous!

L'AMOUR ET LE MÉDECIN

Nouvelle chanson. — Vieux air.

Le médecin, le Dieu d'amour,
Sont de service chaque jour :

Voilà la ressemblance.

L'un est fameux dans ses vieux ans,
Et l'autre l'est dans son printemps :

Voilà la différence.

Ils sont aveugles tous les deux,
Malgré cela fort curieux :

Voilà la ressemblance.

L'un est grave et de noir vêtu,
L'autre est sémillant et tout nu :

Voilà la différence.

On a recours à tous les deux,
Quoique tous deux soient dangereux :

Voilà la ressemblance.

Il faut payer un grand docteur,
L'amour payé perd sa valeur ;

Voilà la différence.

Tous deux nous donnent du ressort,
Et même la vie et la mort :

Voilà la ressemblance.

L'un nous blesse en nous guérissant,
L'autre caresse en nous blessant :

Voilà la différence.

Tous deux regardent dans les yeux,
Si ça va mal, si ça va mieux :

Voilà la ressemblance.

C'est le pouls que tâte un docteur.
Mais l'amour nous touche le cœur :

Voilà la différence.

Tous deux s'en vont courant, trottant,
Et un tant soit peu charlatans :

Voilà la ressemblance.

L'un s'en va quand nous allons bien,
L'autre quand nous ne valons rien :

Voilà la différence.

(Communiqué par S. H.)

¶ **En regardant.** — Deux « côtes en long » regardent depuis près d'une heure une escouade d'ouvriers qui travaillent avec une ardeur peu commune.

— Y a pas à dire, fait à son compagnon un des spectateurs, pour du turbin (travail), c'est du turbin!

— Je dis pas, répond l'autre; mais y turbinent si tellement que c'est rudement esquinçant de les regarder.

CROQUIS D'ACTUALITÉ

Dans sa chronique parisienne du *Temps*, Abel Hermant trace le piquant croquis que voici. Il est bien d'actualité. Et pas du tout n'est besoin de faire le voyage de Paris pour en vérifier la ressemblance, n'est-ce pas, chers lectrices et lecteurs de Lausanne, question de veuvage à part?

On passerait plutôt à la mode d'être laide que d'être absurde. Hélas! on est bien obligé de lui passer trop souvent les deux. On voudrait au moins la réduire au respect de certaines convenances.

Dimanche, une jeune veuve faisait sensation sur le boulevard. Veuve, à n'en pas douter, car on ne saurait être en deuil davantage; peut-être même pseudo-veuve, et qui avait trop lu les contes de La Fontaine.

Elle était voilée de crêpe, mais voilée à l'orientale, c'est-à-dire que presque tous ses voiles environnaient sa tête, son visage, la partie supérieure de son corps, et qu'elle semblait fort peu se soucier du reste.

Musset a dit: « Quand on voit le pied, la jambe se devine. » Quand on voit la jambe elle-même, il ne reste plus assez à deviner. Les courtiers devraient lire des traités d'art poétique: ils apprendraient qu'ils ne faut pas tout dire.

... Henri Lavedan, qui a écrit un si joli dialogue de guerre sur *la Cheville*, en aurait voulu écrire une réplique, s'il avait rencontré dimanche, sur le boulevard, cette veuve inconsidérée. Il aurait dû changer son titre, *la Cheville*, et monter un peu plus haut.

Collision. — Une voiture, attelée de deux chevaux fringants, et une automobile se croisent de nuit, sur une route fort mal éclairée et pas très large.

Le carrosse, heurtant une bouleroue est renversé, ainsi que ses deux chevaux.

L'automobile, lancée à grande allure, passe sur un des chevaux, qu'elle écrase, puis bascule à son tour.

Par miracle, les occupants de l'un et de l'autre véhicules sont indemnes.

Mais le propriétaire du cheval tué, tempête et menace.

— Eh! pardi, Monsieur, pas tant de bruit, réplique le chauffard, calmez-vous! Il fait nuit, n'est-ce pas, et j'ai pris tout d'abord votre cheval pour un homme.

Les Alpes.

Les Alpes sont pour nous un refuge et un boulevard; elles ne sont pas seulement un symbole: elles sont un gage et une garantie d'indépendance.

EUGÈNE RAMBERT.

PÉTITION

On nous prie de reproduire la pétition suivante que l'on peut signer à l'Administration du *Conteur*, Imprimerie Ami Fatio & Cie (Albert Dupuis, successeur), Grand-St-Jean, 26, Lausanne.

Nous ne pouvons qu'y applaudir des deux mains.

AU HAUT CONSEIL FÉDÉRAL,

BERNE

Monsieur le Président

de la Confédération Suisse,

Messieurs les Conseillers fédéraux,

Un nombre considérable de non combattants des territoires français, femmes et jeunes filles pour la plupart, ont été arrachés à leurs familles pour aller travailler loin des leurs; cette déportation en masse s'est effectuée pendant la Semaine Sainte et la nouvelle nous en parvient maintenant.

Il y a dans cet acte une violation évidente de la Convention de La Haye.

Or, la Suisse a apposé sa signature au bas de cette Convention; elle en est donc garante, au moins moralement. Le fait d'avoir méconnu cet engagement est donc une atteinte directe à notre dignité. Les journaux rapportent que le gouvernement de la République française a saisi de ces faits les gouvernements des Etats neutres en les priant de protester contre des actes de guerre manifestement contraires au droit des gens.

Nous venons vous demander respectueusement, Monsieur le Président de la Confédération et Messieurs les Conseillers fédéraux, de bien vouloir donner suite à la démarche du gouvernement français en élevant au nom de la Suisse une protestation énergique.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la Confédération et Messieurs les Conseillers fédéraux, l'expression de notre très haute considération.

(Cette pétition peut être signée par tous les citoyens suisses majeurs, hommes et femmes.)

La Repentance. — L'autre jour, un de nos amis, se promenant dans le Jorat, aperçut une « carrée » dont la mine cosue cadrait bien avec les champs plantureux qui l'entouraient.

— Quel est le nom de cette belle ferme, demanda-t-il à un cantonnier qui râtissait le bord du chemin?

— On y dit: « La Repentance ».

— La Repentance?

— Oui, monsieur, parce que celui qui l'a bâtie s'en est repenti d'abord après.

LÈ TABOUSSÈ

Les fennès le sont dâi totès fortès po la tapetta. Que sai âo for, vai lo borné, pè lè tserrairès, porvu que séyant fenameint duès, vouaiquie la barjaqua ein route: farâi bin 'na carrâ dè petits tsats, âobin plliovetrâi dâi mâ dè relodzo que rein ne lè gravè: restont quie dévant et la tapetta va adé.

Y'a cauquies dzo, duès fennès s'étiot rein-contraîs drai dévant lo bureau d'on notéro, que sè trovâvè âo pllian-pi, et dè bio savai sè sont boutaîs à coterdzi on bocon:

— Te ne sas pas, desâi l'ena, la Luise âo martsau va mè ein ravai ion!

— Et-te possiblo! fâ l'autro, dâi dzeins qu'ont prâo à fèrè, sein comptâ que Luise passè po n'orgolliâs et 'na tserroppa!

— Et avoué cein que l'ein ont dza houit, et que sont papi élevâ!

— Et que lo martsau fâ prâo soveint lo bou delon, cein que que fâ que ne dussont pas avâ tot à remoille-mor pè l'hotô!

Y'avâi dza 'na puheinta vouarba que niâffâvant dinse su elia pourra Luise qu'à la fin cein a fottu ein radze lo notéro, qu'étâi justameint â

techiffra oquiè et que ne poavè pas arrevà justò, tant cliào tapettès lo gravàvant; l'arài vulli poi lào derè dè decampà ò pe vito; mà coumeint cliào fennès ètion, l'èna, cliào ò syndico, l'autro, cliào à l'assesseu, n'ouzavè pas.

Adon, lài vint on idée : « Féli ! que dese à son comis, va-t-ein vai portà duès chaulès à cliào duès barjaquès que sont quie devant, dussont ètrè mafites du lo teimps que lài sont pllian-aiès ! »

Lo comis lài va ; mà craidès-vo que l'aussant decampà ? Ma fai na ! Sè sont tot bounameint chetaiès et l'ont reinmourdis lo cotterd, onco pi què devant su lo compto d'ao martsau.

— L'a on moué dè devallès ! desai la syndico.

— Lo protioreu lài est ti lè dzo ! fasai l'autro.

— Vont pas manquà dè fèrè lo botetiu, avoué on train dinse !

Et patati et patata ! Ma fai, ào bet de 'na vouarba, l'a coumeinci à plliovagni et lo notèro s'est peinsà : « Tant mi ! vouaiquie oquiè que va lè fèrè felà ! Ma fai na ! kà ne botsiront pas po tot cein.

A la fin d'ài fin, lo courião, einradzi, dese à son comis :

— Po lào fèrè vergogne, va-t-ein lào portà dou paraplodze !

Dinse de, dinse fe : Mà vo craidès petètrè que l'ont bin remachà et que l'ont fottu lo camp ?

Lo grand diablo ! L'ont tot bounameint avoué lo paraplodze et l'ont continuà à tapettà, coumeint se dè rein n'ètai !

* *

Y a rien de fait !

Il y a beau temps de ça. Le chemin de fer de Morges à Neuchâtel commençait à marcher. Les tarifs de transport étaient alors moins abordables que ceux d'aujourd'hui ; aussi, les agriculteurs du Gros-de-Vaud ne s'accordaient-ils que bien rarement le luxe d'un voyage en wagon. Au guichet, c'étaient parfois de comiques scènes de marchandage. Un beau dimanche, un brave campagnard s'était dit qu'il prendrait le train de Cossonay à Chavornay, si on ne lui demandait pas trop cher. N'ayant pu décider l'employé à lui céder un billet au rabais, il s'en va à grandes enjambées. Il n'a pas fait dix pas, que la locomotive, avant de s'ébranler, se met à siffler. Croyant que c'est lui qu'on rappelle, il s'écrie en bougonnant :

— *Sublia pi, tzein de fé de la metzance, le ne m'ari pas !*

Et comme, au moment où le convoi quitte la gare, le machiniste lâche un second coup de sifflet, le campagnard, persuadé toujours que c'est à lui qu'on en veut, grogne dans sa barbe, sans se retourner :

— *Rava por tè !*

Notice historique sur Lausanne. — L'intéressante « Notice historique sur Lausanne », écrite par M. Maxime Reymond, rédacteur à la *Feuille d'avis de Lausanne*, pour le « Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud », en brochure séparée, au prix de fr. 2, au Greffe municipal, bureau n° 1.

Les Lausannois, aimant leur ville, auront plaisir à parcourir cet opusculé, permettant de faire un attachant retour dans le passé, en compagnie d'un guide expert en la matière.

A l'école du dimanche. — Le moniteur raconte aux petits l'histoire de la tentation d'Eve au jardin d'Eden.

Après, il demande : « Quelqu'un peut-il me dire pourquoi Adam et Eve ont été chassés du paradis ? »

Silence général.

— Eh bien voyons, insiste le moniteur, personne ne peut me répondre ? Voyons qui le sait ?

Une toute petite fille lève timidement la main :

— Moi, m'sieu.

— Alors ?...

— C'est pasqu'y ne payaient pas leur loyer.

FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

Joachim Malechance

OU

L'OBSESSION

4 par FRÉDÉRIC COLLILOUD.

Le lendemain, à cinq heures, il quitta l'auberge, sa malle sur l'épaule, but un petit verre chez la mère F. et se dirigea sur Ouchy.

Comme il arrivait vingt minutes trop tôt, il laissa ses bagages sur l'embarcadère et vint s'asseoir sur un banc du jardin de Beau-Rivage.

La brise du matin rafraîchissait sa tête enflévrée. De petites vagues clapotaient doucement contre le mur.

Les Alpes étaient colorées en violet et paraissaient assez rapprochées.

— Signe de pluie, se dit Malechance, mais le paysage sera d'autant plus beau pendant le trajet.

Admirateur de la belle nature, il n'avait eu de longtemps l'esprit assez dégagé de soucis pour goûter en paix les joies pures que procure cette admiration.

Maintenant il les savourait d'autant mieux qu'il en avait été sevré depuis nombre d'années.

La perspective du petit voyage qu'il allait entreprendre lui souriait agréablement.

Il était de bonne humeur.

Mais, comme tous ceux qui ont vécu dans l'isolement, il avait la fâcheuse habitude de scruter toutes ses impressions.

Pourquoi donc ce moment de répit ?

— Parce qu'il ne pensait plus au maudit récit.

Et le souvenir du récit rompait le charme. Décidément c'était à en devenir fou ; l'obsession recommençait.

Malechance, pour se distraire, se lève et va voir si le bateau arrive, mais il ne parvient pas à se calmer.

Sa volonté et sa mémoire se livrent un rude assaut.

Quelques enfants rient en le regardant. Ce n'est pas de l'accoutrement ridicule sous lequel nous l'avons rencontré pour la première fois. Il s'en est débarrassé et sa tenue : un pantalon et un veston en triège blanc, une chemise en couleur et un chapeau de paille, n'attire pas l'attention.

Mais la lutte intérieure qu'il soutient se trahit par des grimaces sur son visage ; il se mord les lèvres, fronce le front et laisse échapper à demi-voix des imprécations et des plaintes.

L'instant d'après l'*Aigle* débarque quelques passagers, un curé dodu et un curé maigre, deux paysannes savoyardes avec leur corbeilles de cerises et un touriste allemand, à lunettes bleues.

Joachim fait transporter sa malle sur le pont par les radeleurs, franchit la passerelle et vient s'établir sur l'avant, où il allume un cigare.

Le capitaine crie : En avant ! Un coup de sifflet, un remous de vagues sous les roues, et l'on part.

Le vieux débarcadère, pressé contre le bateau par une fausse manœuvre du timonier, grince.

Bientôt Ouchy disparaît avec sa tour et ses hôtels.

En face de Cour, des pêcheurs posent leurs filets, des baigneurs s'ébattent dans les eaux fraîches et pures du matin.

Les mouettes jacassent et piaillent à qui mieux mieux devant Vidy, cette plainte mélancolique qui semble avoir gardé le sombre souvenir des atrocités qu'elle a vu commettre au nom de la justice ; de tous les coupables et innocents qui ont été pendus, roués ou décapités.

Pendant trois heures, c'est un défilé de villes, de villages et de campagnes : la coquette Morges avec son port trop grand pour elle et son vieil arsenal mutilé par l'explosion de 1871 ; la ville de Rolle et l'île La Harpe ; la pittoresque Nyon, surmontée de son château ; Céligny, Coppet, Versoix, qui manqua devenir une grande ville.

La cathédrale de St-Pierre apparaissait déjà, dominant la cité de Calvin.

A cette vue, Joachim eut comme un funeste pressentiment.

L'*Aigle* s'arrêta devant le jardin anglais.

Malechance sauta à terre, retira ses bagages, les fit transporter dans un modeste restaurant, mangea un morceau, arrêta une chambre, se mit en règle avec la police et partit en tourné.

Les petits Genevois s'arrachaient son récit avec plus d'impatience encore que les enfants de Lausanne.

Sa première provision de feuilles diminuant, il expédia à son imprimeur l'ordre de faire un nouveau tirage.

Tout allait à merveille ; Joachim allait pouvoir réaliser son dessein et prendre des vendeurs à ses gages. Il échapperait ainsi à l'obsession qui revenait de jour en jour plus tyrannique.

Jusqu'à là les tourments qu'elle lui infligeait n'avaient pas troublé ses nuits ; il voyait approcher celles-ci avec une sensation de soulagement ; il y retrempait ses forces et sa situation était encore tolérable.

Mais il était inévitable que son imagination s'emparerait du récit ; Malechance le présentait.

Le jeudi soir, en effet, il vit en songe toute la scène de l'assassinat :

Les Ribot, insoucians, passaient en char dans la forêt ; derrière un sapin apparaissait Trillard, livide, les yeux injectés de sang.

Au premier coup de feu, Malechance se détournait pour ne pas assister à l'horrible spectacle.

Reprenant toutefois courage, il voulait s'élaner au secours du fermier et de ses enfants, mais ses jambes refusaient tout service ; il restait cloué sur place ; il ouvrait la bouche pour appeler au secours, sa voix s'arrêtait dans son gosier.

Le meurtrier semblait l'avoir aperçu et se dirigeait, tout couvert de sang, vers le sapin derrière lequel il se tenait caché. Sans armes, hors d'état de fuir, Joachim éprouvait une angoisse inexprimable. N'y tenant plus, il se réveilla.

Le matin, il débita son récit avec plus d'animation déjà que de coutume. Il se surprenait ajoutant au texte des détails qu'il avait vu en rêve.

Les nuits suivantes, le crime hanta de nouveau son sommeil, et devint un cauchemar.

C'en était fait, il n'y avait plus de repos à attendre.

De jour, ses auditeurs auraient affirmé qu'il avait été témoin du meurtre ; il le racontait avec un tel feu qu'ils étaient empoignés.

Ce récit qu'il avait composé lui-même, il avait fini par le croire presque authentique : la fiction était devenue pour lui plus réelle que la réalité même, parce qu'il en était plus affecté. Elle tournait à l'état d'idée fixe. La monomanie commençait.

Notre pauvre obsédé avait la fièvre ; il ne mangeait ni ne buvait plus. De jour en jour, son état mental empirait.

Malechance s'en rendait compte ; pourquoi donc ne remettait-il pas la vente à d'autres ?

Tout s'acharnait à sa perte. Il en était venu à éprouver une sorte de soulagement à faire passer ses terreurs dans l'esprit des bonnes gens rangés en cercle autour de lui.

Se frouvait-il au contraire seul, le fardeau était au-dessus de ses forces.

Un incident vint donner un coup funeste à sa raison déjà ébranlée.

Un jour qu'il se trouvait sur la plaine de Plainpailais, il s'arrêta subitement au milieu de son histoire :

Trillard était là qui l'écoutait, ou plutôt il s'était arrêté à cinq pas de lui un particulier, à la physionomie peu avenante, qui ressemblait tout à fait à l'assassin de ses rêves.

Avait-il vu cet individu quelque part ? Cette figure l'aurait-elle frappé et serait-elle restée gravée dans sa mémoire à son insu ? En avait-il inconsciemment revêtu son héros ? Toujours est-il qu'il se représentait Trillard sous ces traits.

Malechance, égaré, fit un geste de menace à l'adresse de son auditeur, peut-être très inoffensif. Ce dernier n'y prit pas garde et passa son chemin.

La maladie suivait sa marche normale et logique.

(A suivre.)

Pour bien dîner. — M. B. a depuis deux jours une nouvelle cuisinière. Il n'en est pas très satisfait.

— Voyons, lui dit-il hier, je veux faire un bon dîner ce soir. Que me conseillez-vous ?

— Je conseille à monsieur de dîner au restaurant.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.

Albert DUPUIS, successeur.